



Séance du conseil d'administration du CGDIS du 17 juillet 2025

La réunion du conseil d'administration du CGDIS s'est tenue au sein du Centre National d'Incendie et de Secours.

Pour commencer la réunion, les **affaires du personnel** ont été évacuées avec notamment 5 adaptations de postes, 54 engagements, 1 mutation interne, 6 départs, 12 avancements et promotions, 3 changements de carrière dont 2 échecs, 5 nominations de commissions d'examen, 4 changements du taux d'occupation, 5 réductions de la période d'initiation et 2 suspensions de stage.

Suite l'instruction du commissaire de Gouvernement chargé des affaires disciplinaires, le conseil d'administration a décidé sur la sanction à appliquer dans deux dossiers.

Le tableau des **emplois managériaux** a été approuvé reprenant les démissions :

CIS	Fonction
Osweler	Chef CIS
Mersch	Chef CIS adjoint

Le conseil d'administration a approuvé des modifications textuelles au Titre 5 « Règlement financier » du **Règlement intérieur** et l'insertion d'un chapitre portant sur la sécurité de l'information. Dans ce cadre, la charte des valeurs a été présentée en vue d'une insertion future dans le règlement intérieur.

Le décompte des premiers équipements pour les besoins du **CIS Findel**, présentant un excédant, est approuvé par le conseil d'administration.

Vu qu'une panoplie d'avenants a été votée pour le contrat de louage portant mise à disposition de bien immeubles pour le **CIS Schengen**, le conseil d'administration a avisé favorablement le nouveau contrat de louage lui présenté.

Il est décidé d'allouer un budget au projet de construction d'un nouveau **CIS Bettembourg-Dudelange** aux fins de procéder à l'élaboration des avant-projets sommaire et détaillé.

Un **avenant au contrat de bail**, portant sur une augmentation des surfaces louées pour les besoins de la zone de secours Sud est approuvé, de même pour le site de stockage pour des épaves de voitures conclu avec ArcelorMittal à Dommeldange

Suite à des changements au niveau du personnel administratif et technique, des adaptations au **registre des signatures** se sont avérées nécessaires.

Pour finir, deux **conventions de collaboration** ont été signées, une avec l'Université du Luxembourg portant sur des stages SAMU pour les infirmiers en anesthésie et réanimation en voie de formation et une avec l'Administration des douanes et accises portant sur la mise à disposition de médicaments.